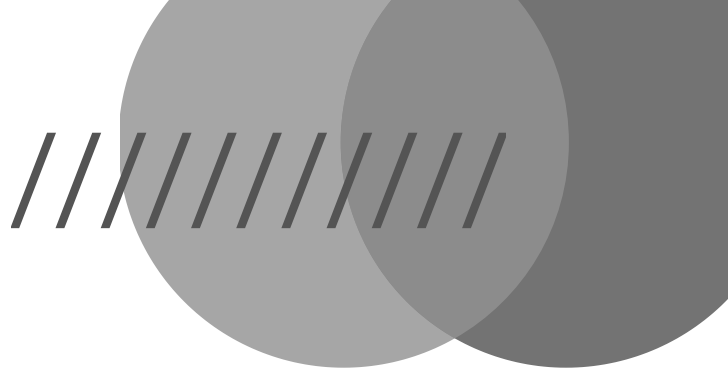


# FORMATION IOBSP NIVEAU 1



**850 EUROS NET DE TVA \***

## CIBLES

- Courtiers en crédit immobilier ;
- Intermédiaires en crédit consommation ;
- Acteurs des services de paiement ;
- Professionnels du rachat de crédit ;
- Intermédiaires bancaires ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IOBSP Niveau 1 ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

## OBJECTIFS

- Connaître l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP ;
- Maîtriser les principes techniques et juridiques et les règles de commercialisation des crédits ;
- Maîtriser l'environnement juridique et fiscal des opérations immobilières ;
- Intégrer, à partir de cas pratiques, les risques liés à l'étude et à la réalisation d'opérations de crédit et de paiement ;
- Sensibiliser les emprunteurs à la prévention du surendettement ;
- Maîtriser l'instruction des dossiers de financement immobilier et de regroupement de crédits ;
- Permettre l'accès à la profession en répondant aux exigences de capacité professionnelle pour être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS.

## DURÉE

150 HEURES

## PRÉREQUIS

### NIVEAU

Pas de niveau requis.

### TECHNIQUES

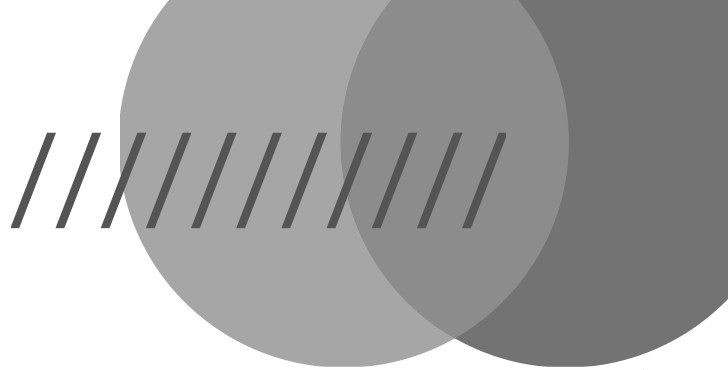
Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.



\* Selon le mode de formation choisit

# FORMATION

## IOBSP NIVEAU 1



### **LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT SONT LES SUIVANTES :**

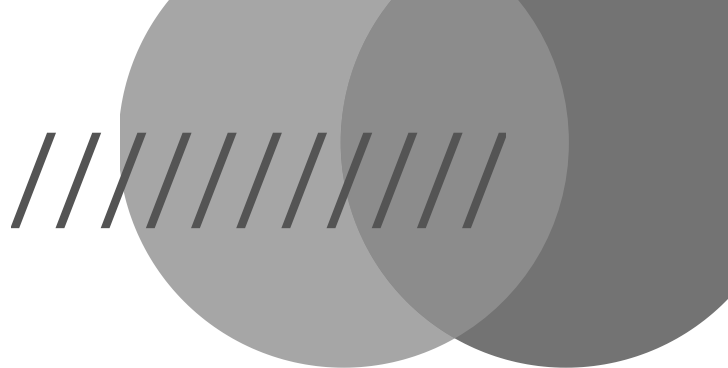
- Gérer la relation avec le client ;
- Prendre en compte les besoins du client ;
- Appréhender l'assurance des emprunteurs ;
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Apporter au client une bonne information ;
- Analyser les documents à recueillir ;
- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération de banque ou de services de paiement.

### **DOCUMENTS REMIS**

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



# PROGRAMME DE LA FORMATION



## TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

### Module 1 - Les savoirs généraux

Séquence 1 : Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Séquence 2 : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites

Séquence 3 : Les fondamentaux du droit commun

Séquence 4 : Les conditions d'accès et d'exercice

Séquence 5 : Les exercices issus de la directive sur la distribution d'assurance

Séquence 6 : La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Séquence 7 : Les modalités de distribution

### Quiz de validation des compétences

#### Compétences acquises Module 1 :

- Connaissances sur l'environnement général relatif au crédit, aux garanties ainsi qu'à l'activité des intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement.
- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur bancaire et de l'opération de banque et de services de paiement, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.

### Module 2 - Connaissances générales sur le crédit

Séquence 1 : Nature, caractéristiques, finalités des différentes formes de crédit aux particuliers

Séquence 2 : Caractéristiques et finalités des crédits aux professionnels

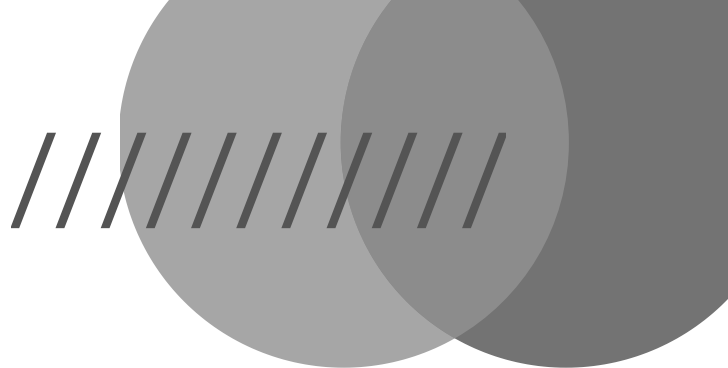
Séquence 3 : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit

### Quiz de validation des compétences

#### Compétences acquises Module 2 :

- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération de banque ou de services de paiement.
- Différentes opérations de banque et les services de paiement et leurs mécanismes.

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

### **Module 3 - Notions générales sur les garanties**

Séquence 1 : Les différents types de garanties

Séquence 2 : Leurs limites

Séquence 3 : Notions générales sur les sûretés

#### **Quiz de validation des compétences**

#### **Compétences acquises Module 3 :**

- Connaissances sur l'environnement général relatif aux garanties et à l'environnement bancaire.

### **Module 4 - Notions générales sur les assurances des emprunteurs**

Séquence 1 : Généralités

Séquence 2 : Les risques couverts

Séquence 3 : Tarification du risque emprunteur

#### **Quiz de validation des compétences**

#### **Compétences acquises Module 4 :**

- Appréhender l'assurance des emprunteurs.

### **Module 5 - Les règles de bonne conduite**

Séquence 1 : La protection du client

Séquence 2 : La prévention du surendettement et l'endettement responsable

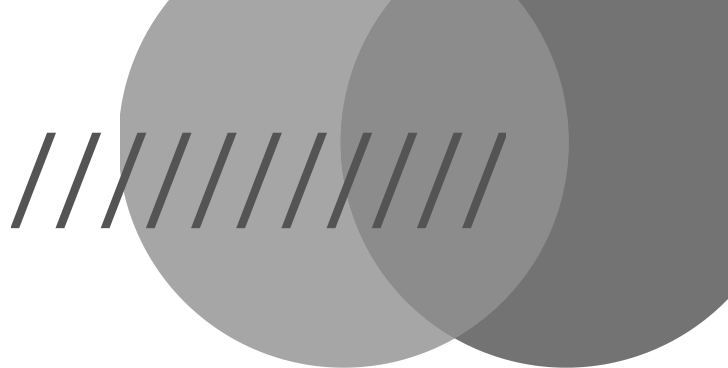
Séquence 3 : La prévention des conflits d'intérêts

#### **Quiz de validation des compétences**

#### **Compétences acquises Module 5 :**

- Connaissances sur les règles de bonne conduite des intermédiaires en opérations de banque et services de paiement.
- Gérer la relation avec le client.

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## TRONC COMMUN (E-LEARNING 60 HEURES)

### **Module 6 - Contrôles et sanctions**

Séquence 1 : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions

Séquence 2 : Les contrôles internes et le CRBF n° 97-02 relatif au contrôle des établissements de crédit

Séquence 3 : Ses conséquences pour l'IOBSP

Séquence 4 : ACPR : compétences, contrôle, sanctions

Séquence 5 : DGCCRF : compétences, contrôle, sanctions

Séquence 6 : ORIAS : compétences, contrôle

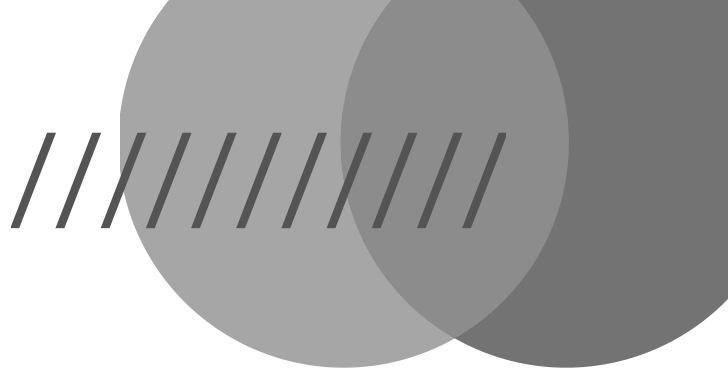
Séquence 7 : Rôle de l'autorité de publicité

### **Quiz de validation des compétences**

### **Compétences acquises Module 6 :**

- Connaissances sur l'environnement juridique de l'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement.

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## MODULES SPÉCIALISÉS (E-LEARNING 90 HEURES)

### **Module spécialisé 1 - Crédit à la consommation et crédit de trésorerie**

Séquence 1 : L'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation

Séquence 2 : Le crédit à la consommation

Séquence 3 : Les crédits de trésorerie

Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

Séquence 5 : La préparation d'un dossier de crédit à la consommation

Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers

#### **Quiz de validation des compétences**

#### **Compétences acquises Module Spécialisé 1 :**

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Crédit à la consommation et crédit de trésorerie).

### **Module spécialisé 2 - Le crédit immobilier**

Séquence 1 : L'environnement du crédit immobilier

Séquence 2 : Les intervenants et le marché

Séquence 3 : Le crédit immobilier

Séquence 4 : Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

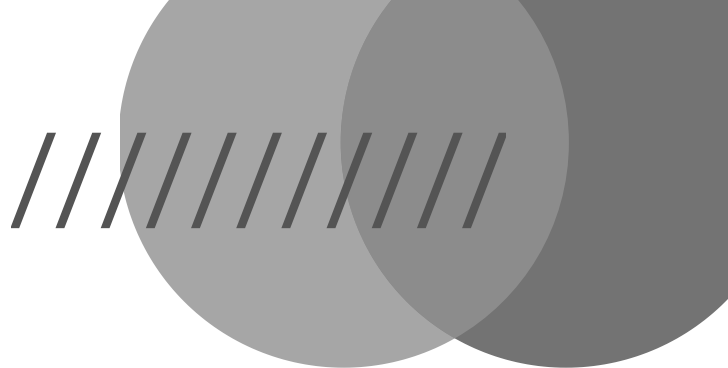
Séquence 5 : La constitution du dossier de crédit immobilier

Séquence 6 : Etude détaillée de plusieurs dossiers

#### **Quiz de validation des compétences**

#### **Compétences acquises Module Spécialisé 2 :**

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Crédit immobilier).



## MODULES SPÉCIALISÉS (E-LEARNING 90 HEURES)

### Module spécialisé 3 - Les services de paiement

Séquence 1 : L'environnement des services de paiement

Séquence 2 : Les différents services de paiement

Séquence 3 : Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...)

Séquence 4 : La préparation d'un dossier de service de paiement

#### Quiz de validation des compétences

#### Compétences acquises Module Spécialisé 3 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Les services de paiement).

### Module spécialisé 4 - Le regroupement de crédits

Séquence 1 - Environnement du regroupement de crédits

Séquence 2 - Le regroupement de crédits

Séquence 3 - Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information

Séquence 4 - Le dossier de regroupement

Séquence 5 - Etude détaillée de plusieurs dossiers

#### Quiz de validation des compétences

#### Compétences acquises Module Spécialisé 4 :

- Connaissances sur les différentes opérations de banque et ses mécanismes (Le regroupement de crédits).

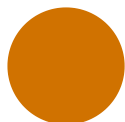
#### Modèles supports métier

#### Quiz général de validation des compétences

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## MODALITES



### PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



### PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel [contact@formation-creformaplus.fr](mailto:contact@formation-creformaplus.fr) ou par téléphone au 04 75 25 84 29



### DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## LA FORMATION EN LIGNE

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

### DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression
- Formations ludiques, avec de la gamification, des podcasts

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION \*

- 88 % TAUX DE REUSSITE
- 93 % TAUX DE SATISFACTION
- 88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

## MODALITES DE FINANCEMENTS



## CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES

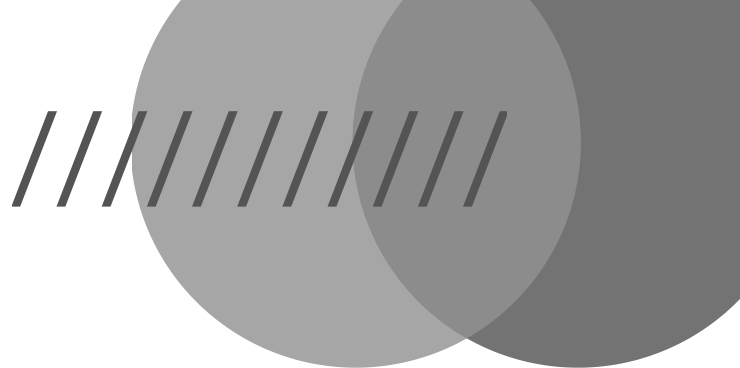


La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

\* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone  
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26  
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29  
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>  
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A





SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone  
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26  
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29  
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>  
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A